

Guide du lecteur

Administrations fiscales couvertes par le rapport

L'édition 2021 est la neuvième édition de la série sur l'administration fiscale produite par le Centre de politique et d'administration fiscales de l'OCDE. La série, dont la première édition est parue en 2004, a pour principal objectif de partager des informations qui faciliteront le dialogue entre fonctionnaires des administrations fiscales nationales sur des questions importantes relatives à l'administration de l'impôt, et de recenser les possibilités d'améliorer la conception et l'administration des systèmes fiscaux nationaux.

La présente édition de la série contient des données comparables au plan international sur divers aspects des régimes fiscaux et de leur administration dans 59 économies avancées et émergentes. Il couvre les 53 juridictions membres du Forum sur l'administration de l'impôt (FAI) de l'OCDE. Il contient en outre des informations sur les pays non membres du FAI qui sont membres de l'Union européenne (Bulgarie, Chypre, Croatie et Malte), ainsi que sur le Maroc et la Thaïlande (ce qui élargit la couverture géographique du rapport).

Processus de recueil et de notification des données

La publication présente les résultats du troisième cycle de l'Enquête internationale sur les administrations fiscales (ISORA) lancé en septembre 2020. L'enquête ISORA est une enquête internationale réalisée par plusieurs organisations en vue de recueillir des informations et des données sur l'administration de l'impôt au niveau national. Elle est pilotée par quatre organisations partenaires : le Centre interaméricain des administrations fiscales (CIAT), le Fonds monétaire international (FMI), l'Organisation intra-européenne des administrations fiscales (IOTA) et l'OCDE. Comme lors du cycle précédent, la Banque asiatique de développement (BASD) a également participé à l'enquête ISORA 2020 aux côtés des quatre organisations partenaires.

Examen des résultats de l'enquête ISORA 2018 et réactions

A l'issue de l'enquête ISORA de 2018, les partenaires avaient examiné les données produites et s'étaient mis en relation avec les administrations participantes pour recueillir leurs réactions concernant le processus suivi.

Il en est ressorti que le taux de réponse à certaines questions était faible, et que dans certains domaines, la qualité des réponses était inégale. Les administrations avaient confirmé que les données étaient utiles à des fins de comparaisons internationales, pour la préparation de missions dans d'autres juridictions et pour la rédaction de notes d'information. Elles avaient indiqué que le processus d'enquête était complexe et chronophage et qu'il serait souhaitable que l'actualisation des données soient plus rapide.

Modifications apportées à la structure et au processus de l'enquête

Au vu de ce bilan, les partenaires étaient convenus de la nécessité de procéder à une révision en profondeur du processus avant le lancement de l'enquête ISORA 2020 afin d'alléger la charge que la réalisation de l'enquête imposait aux administrations fiscales, et aussi d'améliorer la qualité des réponses. Le bilan avait alors permis de déterminer que les réponses à de nombreuses questions resteraient inchangées d'une année sur l'autre, ce qui ouvrirait la possibilité de diviser l'enquête en deux parties :

1. ***Questions à poser dans le cadre d'une enquête annuelle ISORA.*** Ces questions portent principalement sur la performance opérationnelle des administrations fiscales, ce qui permet de réduire sensiblement l'ampleur de l'enquête annuelle et d'en faciliter la réalisation. Les données peuvent être mises ainsi plus rapidement à la disposition des administrations participantes. L'enquête ISORA 2020 relève de cette catégorie.
2. ***Questions à poser tous les quatre à cinq ans.*** Il s'agit principalement de questions pour lesquelles il est plus improbable que les réponses varient d'une enquête à l'autre. Un nombre important de questions posées dans le cadre des précédentes enquêtes ISORA relèveraient de cette catégorie. Sachant qu'il est plus probable que les réponses à ces questions restent stables sur une plus longue période, il n'est pas nécessaire de les poser aussi fréquemment, ce qui autorise un allègement de la charge imposée chaque année aux administrations fiscales. Les partenaires en sont encore au stade de la conception de cette enquête supplémentaire ISORA.

Gestion des enquêtes

L'enquête ISORA 2020 a permis de recueillir des données relatives aux exercices budgétaires 2018 et 2019. Les informations tirées de l'enquête ont été recueillies en ligne à l'aide de l'Outil d'information financière des administrations fiscales (RA-FIT) du FMI. La participation était fondée sur le principe du volontariat, et plus de 150 administrations ont répondu à l'enquête. Chaque organisation partenaire, de même que la BASD, a apporté aux participants un soutien pour la réalisation de l'enquête ISORA, dispensé selon une clé de répartition convenue au départ. Les 59 administrations couvertes par la publication sont celles appartenant au groupe d'administrations ayant bénéficié du soutien de l'OCDE.

Si toutes les données contenues dans la publication ont fait l'objet d'un examen général de la part de l'OCDE, ni l'OCDE, ni aucune autre organisation partenaire ne les a officiellement validées. Il convient donc de considérer toutes les données figurant dans la publication comme des données notifiées par les administrations concernées.

Données mises à la disposition du public

Depuis l'origine, l'OCDE publie toutes les données issues de l'enquête ISORA relatives aux participants dans la série sur l'administration fiscale et son annexe présentant les tableaux de données. La BASD a elle aussi rendu publiques les données ISORA au niveau des pays concernant ses propres membres dans une publication intitulée en anglais *A Comparative Analysis of Tax Administration in Asia and the Pacific : 2020 Edition* (Banque asiatique de développement, 2020^[1]). S'agissant des autres partenaires,

- le FMI a publié des données sous une forme agrégée ; voir la publication du FMI intitulée *ISORA 2016 : Understanding Revenue Administration* (Crandall, Gavin et Masters, 2019^[2])

- le CIAT a publié une sélection de données; voir par exemple, la publication du CIAT intitulée *Overview of Tax Administrations : structure; income, resources and personnel; operation and digitalization : ISORA* (Díaz de Sarralde, 2019^[3]).

À l'avenir, il y aura des changements. À compter de l'enquête 2020, toutes les données ISORA seront mises à la disposition du public sur le portail de données RA-FIT (<https://data.rafit.org/>). Toutes les données au niveau des juridictions devraient être disponibles vers la fin 2021.

Comparabilité des données

L'édition 2021 de la série sur l'administration fiscale comporte des données, des ratios et d'autres informations relatives aux performances des administrations fiscales pour les exercices budgétaires 2018 et 2019. Dans certains domaines, des données provenant d'enquêtes ISORA précédentes sont également utilisées pour faire apparaître des tendances sur la période 2014-19.

Néanmoins, comme indiqué précédemment, en raison des changements apportés au processus d'enquête, les dimensions de l'enquête 2020 ont été sensiblement revues à la baisse par rapport à la version 2018. En outre, après examen, un certain nombre de modifications ont été apportées aux questions dans un souci de clarté et d'amélioration de la qualité des données. Il convient donc de faire preuve de prudence lorsque l'on compare les résultats de l'enquête ISORA 2020 à ceux des enquêtes de 2016 et 2018, et de mettre en regard la formulation des questions posées, le cas échéant. Les questions posées aux fins de l'enquête peuvent être consultées à l'adresse suivante : <https://data.rafit.org/> sous la rubrique « Publication/Links ».

Conséquence des modifications subies par l'enquête ISORA, certaines données figurant dans l'édition 2019 (OECD, 2019^[4]) ne donnent parfois pas lieu à commentaires dans l'édition 2021. Pour ces données, l'édition 2019 reste la source la plus récente.

Par ailleurs, il convient de noter que les données statistiques font souvent l'objet de révisions après la parution de la publication. En conséquence, certaines d'entre elles peuvent ne pas correspondre à celles publiées par les administrations. Il se peut par exemple que les soldes d'ouverture au titre d'une année donnée (t) ne correspondent pas aux soldes de clôture de l'année précédente (t-1) publiés dans les éditions précédentes.

Il convient de faire preuve d'encore plus de circonspection lorsque l'on compare les données ISORA à celles recueillies dans le cadre d'enquêtes antérieures au lancement d'ISORA, c'est-à-dire aux données figurant dans la sixième édition et dans les éditions antérieures. Au moment de la création de l'enquête ISORA et à la demande des participants à l'enquête, les quatre organisations partenaires ont déployé des efforts considérables pour approuver et consacrer l'usage d'un ensemble de termes et expressions utilisés aux fins de l'enquête, et s'entendre sur leur signification. Bien que ces précautions aient amélioré l'intégrité des données et la comparabilité entre administrations, les comparaisons avec les données antérieures à l'initiative ISORA sont parfois restreintes du fait qu'il existe peut-être désormais des définitions pour des termes qui n'avaient pas été définis auparavant, ou que les termes ont quelquefois évolué.

En outre, lorsqu'une seule et même administration cumule les fonctions d'administration des impôts et des droits de douane, il convient de noter que les données présentées dans la publication se rapportent uniquement aux activités relevant de l'administration des impôts. Il se peut donc que les données ne soient pas directement comparables avec les principaux

indicateurs de performance publiés par l'administration en question du fait que ceux-ci prennent parfois en considération les données relatives aux impôts et aux droits de douane.

Structure de la publication

La série propose un examen des composantes essentielles des systèmes modernes d'administration de l'impôt et repose sur des analyses de données et d'exemples fournis par les administrations fiscales mettant en évidence les grandes tendances et les innovations récentes ainsi que sur des exemples de bonnes pratiques et des mesures et indicateurs de performance.

Structure

Le corps de la publication s'articule autour de neuf chapitres : (i) une introduction suivie de chapitres consacrés (ii) aux responsabilités de l'administration fiscale et à la perception de l'impôt; (iii) à l'enregistrement et à l'identification; (iv) à la liquidation de l'impôt; (v) aux services; (vi) à la gestion des vérifications et de la discipline fiscale; (vii) à la perception de l'impôt; (viii) aux différends; et (ix) au budget et au personnel.

La publication contient également deux annexes :

- On trouve à l'annexe A les tableaux synthétisant les réponses à l'enquête ISORA 2020 communiquées par les administrations fiscales¹, celles-ci constituant la base de l'analyse exposée dans le présent rapport :
 - La première série de tableaux contient un certain nombre d'indicateurs dérivés des données communiquées dans le cadre de l'enquête ISORA (tableaux commençant par « D »). Les formules et les données utilisées pour calculer les indicateurs sont présentées en dessous de chacun de ces tableaux.
 - La deuxième série de tableaux présente les données brutes issues de l'enquête ISORA 2020. Il s'agit des tableaux commençant par « A ».
 - Le dernier tableau contient des données externes qui ont été utilisées pour calculer certains des indicateurs présentés dans le tableau D.* Ce tableau commence par « E ».
- On trouve à l'annexe B des informations détaillées sur les administrations ayant pris part à la production de la publication.

Tableaux et graphiques

Les tableaux et graphiques figurant dans la publication sont tous accompagnés de liens hypertexte (StatLinks de l'OCDE) qui dirigent le lecteur vers les feuilles de calcul Excel correspondantes contenant les données sous-jacentes. Ces liens sont stables et resteront inchangés au fil du temps.

En règle générale, les notes concernant les sources qui suivent les chiffres figurant dans le corps de la publication renvoient le lecteur aux données sous-jacentes contenues dans l'annexe A. Dans certains cas, elles peuvent faire référence aux éditions précédentes de la série.

Les symboles et abréviations utilisés dans les tableaux de données sont expliqués en bas de chaque tableau. Le lecteur est invité à noter que, lorsqu'aucune donnée n'est

présentée pour une juridiction donnée dans un tableau, cela tient principalement au fait que la question n'est pas applicable à cette juridiction, ou au fait qu'une réponse négative a été donnée à une question ouvrant une sous-partie de l'enquête de sorte que la juridiction n'était pas tenue de répondre aux questions suivant cette question préliminaire.

Forum sur l'administration de l'impôt

Les lecteurs qui souhaitent en savoir plus sur les travaux de l'OCDE concernant l'administration de l'impôt doivent se rendre à l'adresse www.oecd.org/tax/forum-on-tax-administration/.

Avertissement

Les administrations fiscales s'acquittent de leurs missions dans des environnements divers, et la manière dont chacune d'entre elles gère le système d'imposition diffère en fonction du cadre politique et législatif ainsi que des pratiques et de la culture administrative. De ce fait, il ne serait ni réaliste, ni souhaitable, d'appliquer une vision normalisée de l'administration de l'impôt à un cas particulier. C'est en ayant cela à l'esprit que le présent rapport et les observations qu'il contient doivent être interprétés. Il y a lieu de veiller, lorsque l'on étudie les pratiques en vigueur dans un pays, à prendre pleinement en considération les facteurs complexes qui ont façonné la démarche qu'elles incarnent. De même, il convient de tenir compte des défis et des priorités spécifiques que chaque administration doit gérer.

Note

1. S'agissant du Japon, étant donné que ce pays publie des chiffres exprimés en millions, trois zéros ont été ajoutés aux montants en devise indiqués dans les tableaux pour les besoins de l'enquête, laquelle impose que les montants en devise soient communiqués en milliers.

Références

- Banque asiatique de développement (2020), *A Comparative Analysis of Tax Administration in Asia and the Pacific : 2020 Edition*, Banque asiatique de développement, Manille, <http://dx.doi.org/10.22617/TCS190240>. [1]
- Crandall, W., E. Gavin et A. Masters (2019), *ISORA 2016 : Understanding Revenue Administration*, International Monetary Fund, Washington, www.imf.org/en/Publications/Departmental-Papers-Policy-Papers/Issues/2019/03/07/ISORA-2016-Understanding-Revenue-Administration-46337 (consulté le 1^{er} septembre 2021). [2]

- Díaz de Sarralde, S. (2019), *Overview of Tax Administrations : structure ; income, resources and personnel ; operation and digitalization*. ISORA, Inter-American Center of Tax Administrations (CIAT), Panama City, www.ciat.org/overview-of-tax-administrations-structure-income-resources-and-personnel-operation-and-digitalization-isora-santiago-diaz-de-sarralde-miguez-spanish-only/?lang=en (consulté le 1^{er} septembre 2021). [3]
- OCDE (2019), *Tax Administration 2019 : Comparative Information on OECD and other Advanced and Emerging Economies*, Éditions OCDE, Paris, <https://dx.doi.org/10.1787/74d162b6-en>. [4]



Extrait de :

Tax Administration 2021

Comparative Information on OECD and other Advanced and Emerging Economies

Accéder à cette publication :

<https://doi.org/10.1787/cef472b9-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Guide du lecteur », dans *Tax Administration 2021 : Comparative Information on OECD and other Advanced and Emerging Economies*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/930e073c-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :

<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.